Arrêté n° 2026CJT353730 du 19/10/2026 au 21/12/2026

L'arrêté complet est disponible :

- À la mairie de la Commune de Lissieu (Référence : 2026-254 du 08/10/2026)
- À la Métropole de Lyon

- Soit en téléchargeant sur votre smartphone

Motif : Tubage - Gainage de réseau d'assainissement

- La réglementation concernant le stationnement et la circulation a été modifiée.
- **Veuillez respecter la signalisation provisoire**

Mesure de stationnement :

- Du 19/10/2026 à 07:30 au 21/12/2026 à 17:30 : Interdiction Stationnement interdit gênant , chemin de la clôtre/chemin de la buchette

Mesure de circulation :

- Du 19/10/2026 à 07:30 au 04/12/2026 à 17:30 : Suppression de voie , Du n°1 Chemin de la Clôtre, jusqu'à 100 m sur le Chemin de la Buchette (Lissieu)
- Du 19/10/2026 à 07:30 au 04/12/2026 à 17:30 : Circulation alternée Feux , Du n°1 Chemin de la Clôtre, jusqu'à 100 m sur le Chemin de la Buchette (Lissieu)